

**ARRÊTÉ relatif à la composition du bureau de vote centralisateur
des élections par vote électronique
des 5 et 6 novembre 2025
à l'Université Toulouse Capitole**

**REPRESENTANTS DES USAGERS AUX CONSEILS CENTRAUX (CA, CR, CEVE) DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE CAPITOLE ET AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TSM
PARTIELLE : DEUX REPRESENTANTS DES PERSONNELS AU CONSEIL DE LA RECHERCHE DE
L'UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40,
Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en oeuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts ;
Vu la décision cadre en date du 15 février 2023 du président de l'université relative aux élections par voie électronique à l'université Toulouse Capitole ;
Vu la délibération n°2019-053 du 25 avril 2019 de la commission nationale de l'informatique et des libertés portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment internet ;
Vu les arrêtés du 16 septembre 2025 portant organisation des élections des représentants des étudiants aux conseils centraux (CA, CR et CEVE) de l'Université Toulouse Capitole et au conseil d'administration de l'école de management de Toulouse -TSM; de l'élection partielle de deux représentants des personnels au conseil de la recherche, par vote électronique, les 5 et 6 novembre 2025 à l'Université Toulouse Capitole ;

ARRÊTE

Article 1 - Objet

L'élection des représentants des usagers et de deux personnels au sein des conseils centraux de l'Université Toulouse Capitole et du conseil d'administration de TSM mentionnés ci-dessus auront lieu du mercredi 5 novembre 2025 à 9 heures au jeudi 6 novembre 2025 à 17 heures.

Conformément aux articles 4 des deux arrêtés du 16 septembre 2025 susvisés, un bureau de vote centralisateur sera constitué pour surveiller les opérations de vote relatives à chaque instance (CA, CR et CEVE de l'Université Toulouse Capitole et conseil de l'école de Management de Toulouse – TSM)

Article 2 - Composition du bureau de vote centralisateur

Le bureau de vote centralisateur est composé comme suit :

Conseil	Scrutins et listes candidates	Composition du bureau :
		Président : FAISY Frédéric Secrétaire : BLOCHER Caroline
Conseil d'administration	Collège étudiants Liste UNI : pour le mérite et ta réussite ! Liste RENOUVEAU SYNDICAL et ASSOS : pour le congé menstruel, pour une fac féministe, écolo et solidaire ! Liste Le Poing Levé, la liste des étudiant.es anticapitalistes ! Contre l'extrême droite, le génocide à Gaza, la sélection : Organisons-nous ! Liste UET contre la précarité, la sélection et l'extrême droite, pour une alternative étudiante solidaire Liste : UNEF, le syndicat étudiant en lutte contre l'extrême droite et les coupes budgétaires, pour une université ouverte et égalitaire ! Liste : Corpo Arsenal et tes assos étudiantes	Représentants des listes candidates : DESCOINS Bastien DJERBOUA Léa MINUTILLO Teo EL BAHLAOUI Méziane BABAUD Enzo BIROUAINNE Mohamed
Conseil de la recherche	Collèges : Doctorants :	Représentants de la liste: KARAR Redouane
Conseil des études et de la vie étudiante	Collège étudiants Liste UNI : pour le mérite et ta réussite ! Liste UET contre la précarité, la sélection et l'extrême droite, pour une alternative étudiante solidaire Liste Renouveau syndical et Assos : pour le congé menstruel, pour une fac féministe, écolo et solidaire ! Liste : UNEF, le syndicat étudiant en lutte contre l'extrême droite et les coupes budgétaires, pour une université ouverte et égalitaire ! Liste : Corpo Arsenal et tes assos étudiantes Liste Le Poing Levé, la liste des étudiant.es anticapitalistes ! Contre l'extrême droite, le génocide à Gaza, la sélection : Organisons-nous !	Représentants des listes candidates : SAINT-ALBIN Chloé TAMI Juliette DEMOLLE NGUYEN QUANG DAT Anaïs REGIMBEAU Julien DURAND Tom ARMAND Célia
Conseil d'administration de TSM	Collèges : Etudiants licence : Etudiants Master : Doctorants :	Représentants des candidats : ERMILOV Ksenia MOMBRUN Lisa ROYER Sirine

Article 3 – Scellement des urnes

La réunion de scellement des urnes se tiendra le **mardi 4 novembre 2025 à 16h** en salle AR30, **via visio-conférence à l'adresse :**

<https://legavote.zoom.us/j/84367235939?pwd=CcCZ70bg9VfCUTVvvCpkEaEb6PcG0i.1>

ID de réunion: 843 6723 5939

Code secret: 584411

Article 4 – Dépouillement des urnes

Le dépouillement du scrutin est public et se fait **via visio-conférence à l'adresse suivante :**

<https://legavote.zoom.us/j/84367235939?pwd=CcCZ70bg9VfCUTVvvCpkEaEb6PcG0i.1>

ID de réunion : 843 6723 5939

Code secret: 584411

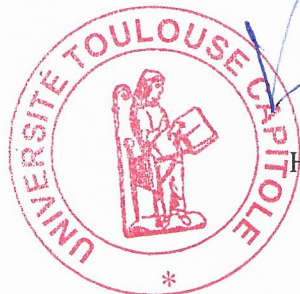
Il aura lieu en salle AR30 le **jeudi 6 novembre 2025 à partir de 17 heures**

Article 5- Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans les locaux de l'université et publié sur son site internet.

Fait à Toulouse, le 24/10/2025.....

Le président de l'université,

 
Hugues KENFACK